

Avis de la Commission

15 juin 2005

Cet avis est consécutif à la recommandation de la Commission d'Evaluation des Produits et Prestations relative à la nomenclature des sondes de stimulation cardiaque du 15 juin 2005.

CONCLUSIONS	
NOM :	ATTAIN CS 2188 , sonde endocavitaire transveineuse de stimulation ventriculaire gauche non filoguidée, non utilisable avec un système de gaine destiné à l'implantation.
Fabricant :	MEDTRONIC INC (Etats-Unis d'Amérique)
Demandeur :	MEDTRONIC France SAS
Service rendu :	Insuffisant

ARGUMENTAIRE

Nature de la demande

Demande de modification des conditions d'inscription sur la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la Sécurité Sociale

■ Modèles et références

78, 88 cm

■ Conditionnement : unitaire

Le conditionnement comporte :

- la sonde
- 1 chausse-veine
- des mandrins
- 1 guide-mandrin

Caractéristiques du produit ou de la prestation

■ Marquage CE

Dispositif médical implantable actif (DMIA), notification par TUV Product Service GMBH (0123) Allemagne.

■ Description

Sonde transveineuse de stimulation ventriculaire gauche non filoguidée non utilisable avec un système de gaine destiné à l'implantation.

Service rendu

La sonde ATTAIN CS 2188 ne répond pas à toutes les conditions de service rendu retenues par la Commission pour les sondes transveineuse de stimulation ventriculaire gauche non filoguidées puisqu'elle n'est pas utilisable avec un système de gaine destiné à l'implantation (avis du 15/06/2005).

La Commission d'Evaluation des Produits et Prestations s'est prononcée pour un service rendu insuffisant de la sonde ATTAIN CS 2188.